

Rapport du jury

Concours de Recrutement des Professeurs d'Écoles

Concours externe public

Session juin 2009

Épreuve d'admission: Éducation Physique et Sportive

EFFECTIFS ET STATISTIQUES

276 candidats (242 filles et 34 garçons) ont été déclarés admissibles pour le concours externe public plus 10 candidats (3 garçons et 7 filles) admissibles pour le concours 3^o voie.

Le pourcentage de garçons, 12,3%, chute encore cette année (15,8 % en 2008, 18,3% en 2007).

48 candidats en danse dont une personne dispensée de l'épreuve.

228 candidats en athlétisme. (221 ont passé l'épreuve)

Choix de l'option:

Le choix de l'option est à peu près similaire à celui des sessions précédentes.

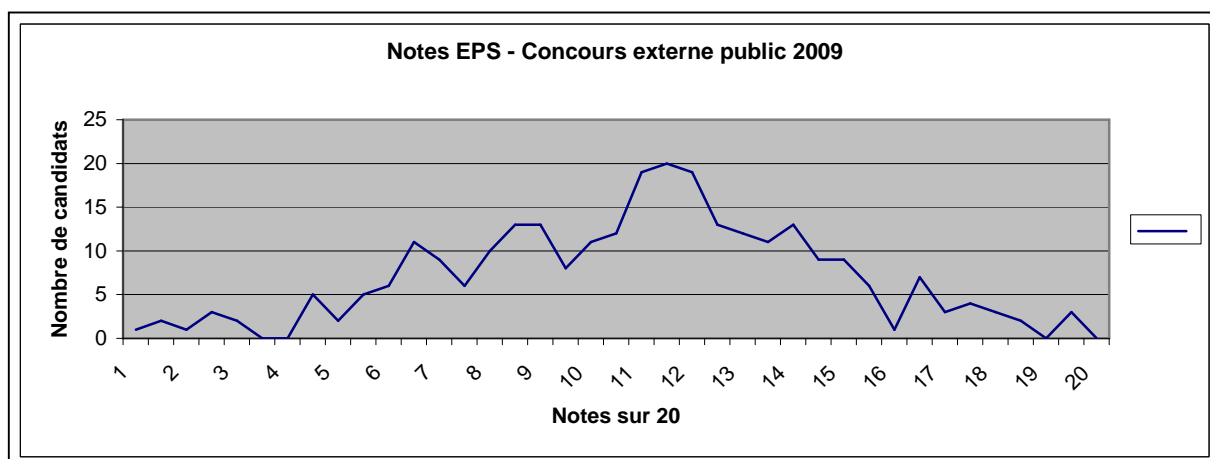
	2009	2008	2007
Course	82,6%	83,4%	84,3%
Danse	17,4%	16,6%	15,7%

Moyenne générale de l'épreuve d'EPS: 11.05 pour l'ensemble des candidats ayant passé l'épreuve physique.

L'écart type est de : 3.51

La note la plus élevée est 19.5 et la plus basse est 01 sur 20

Répartition des notes

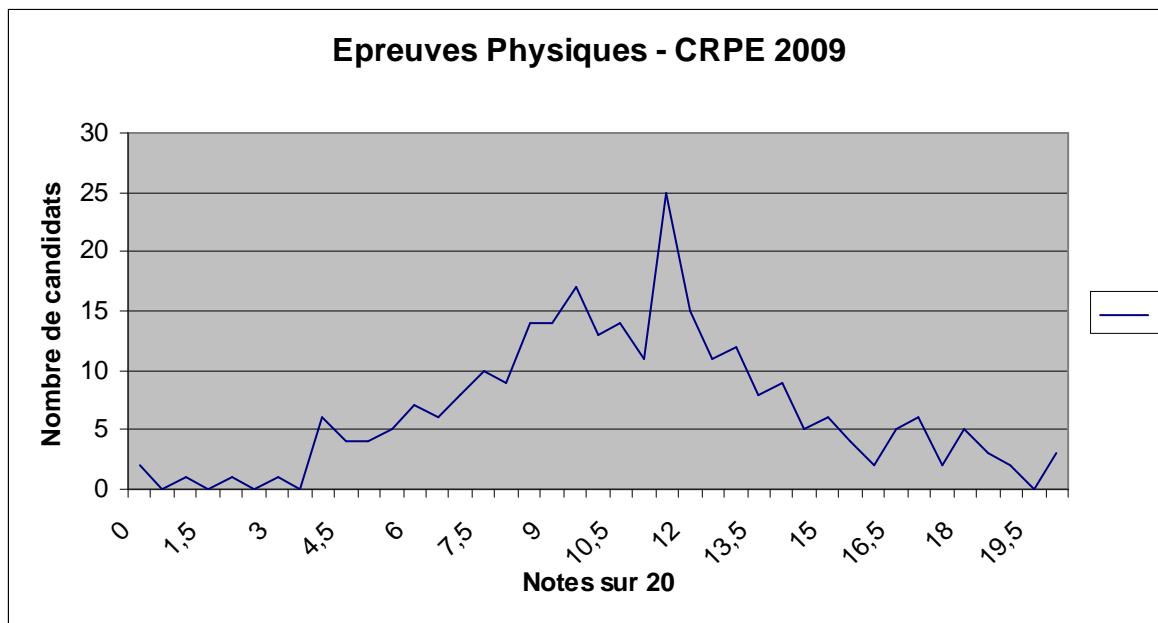


Comparaison entre les 2 séquences de l'épreuve d'EPS

❖ Pour les épreuves physiques, la moyenne (calculée pour les 268 candidats qui l'ont effectivement réalisée) est de **10,74** sur 20.

L'écart type est de **3.76**

Répartition des notes

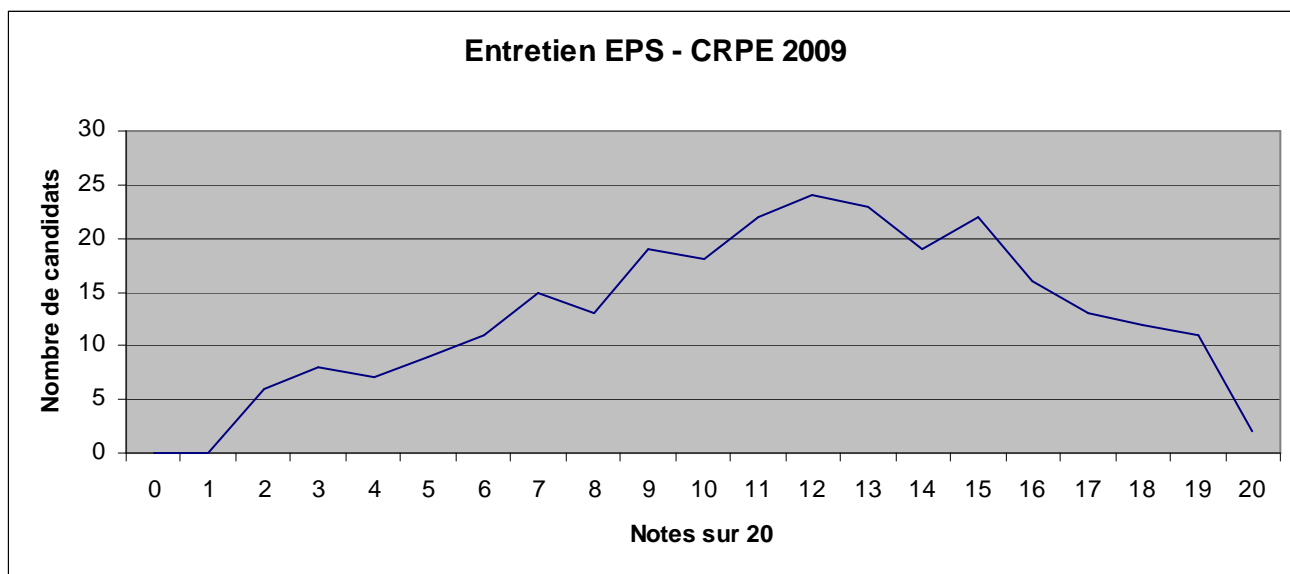


Détails et évolution des moyennes

		Nre candidats ayant réalisé l'épreuve	MOYENNE session 2009	MOYENNE 2008	MOYENNE session 2007
COURSE	Filles	189	10.68	10,92	11,08
	Garçons	32	10.87	10,96	10,84
	Ensemble	221	10.71	10,92	11,03
DANSE	Filles	45	11,08	10,27	10,53
	Garçons	2	06	9,88	4,00
	Ensemble	47	10.87	10,25	10,33
ensemble EPREUVE PHYSIQUE	Filles	234	10.76	10,80	10,98
	Garçons	34	10.58	10,89	10,66
	Ensemble	268	10.74	10,81	10,92

❖ A l'épreuve d'entretien la moyenne est de **11,59** sur 20.
L'écart type est de **4,40**.

Répartition des notes



EPREUVE PHYSIQUE : DANSE

Conditions de passage

- L'épreuve consiste en une prestation individuelle de 2' maximum.
- Tous les styles de danse sont admis.
- Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition

Déroulement de l'épreuve:

- Les candidats sont convoqués 30 minutes avant l'épreuve par groupe de 3. Après vérification de leur identité et de leur certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse, ils disposent d'un temps d'échauffement de 20 minutes dans une salle. Ils sont ensuite conduits dans la salle de l'épreuve, aux dimensions réglementaires, pour prendre leurs repères dans l'espace scénique pendant 5 minutes.
- Juste avant leur passage, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, présenter au jury le titre et/ou l'argument de leur chorégraphie.
- Le chronomètre démarre au premier geste ou élément sonore, et s'arrête au bout de deux minutes. Tout mouvement réalisé au-delà n'est pas pris en compte.

Attendu et évaluation de l'épreuve

Quel que soit le style de danse, les productions doivent témoigner d'une construction et d'un traitement personnels.

L'évaluation du jury repose sur trois dimensions indiquées dans les notes de commentaires de l'épreuve.

- « La construction de la composition » : est envisagée selon l'axe des choix gestuels en rapport avec les paramètres du mouvement et les modes d'écriture ;
- « La qualité de l'interprétation » est évaluée à travers la maîtrise technique, la motricité spécifique à la danse, et l'engagement personnel.
- « Les intentions personnelles » sont observées à partir de la lisibilité et de la cohérence du projet artistique.

Niveaux de prestation observés

La plupart des candidats ont réalisé un travail effectif de préparation. Les notes, allant de 02 à 20 reflètent cependant une réelle hétérogénéité. Une même note a pu être attribuée à des prestations très différentes, compte tenu de la pluralité des critères d'évaluation. Le niveau de prestation s'est concrétisé par une moyenne générale de 10,87 pour le concours externe.

Sont ici rapportés les éléments typiques caractérisant quatre niveaux afin d'aider les candidats à se situer.

→ Les prestations autour de 05 sur 20

Les chorégraphies de ce niveau se caractérisent par une faible maîtrise de la motricité spécifique à la danse et par le manque de lisibilité des intentions du candidat. La motricité usuelle, le mime, même organisés par rapport à un thème ne peuvent être considérés comme de la danse.

→ Les prestations autour de 10 sur 20

Les notes autour de la moyenne ont été attribuées à des prestations parfois très différentes. Cependant, elles témoignent d'une construction identifiable à travers des séquences gestuelles, en relation avec un thème.

Les profils des candidats sont les suivants : Pour certains, l'organisation dans l'espace est perceptible, les formes corporelles peu repérables, l'interprétation reste timide. Le niveau technique n'autorise pas de difficulté ni de variation gestuelles. Il s'agit d'une danse assez formelle voire narrative, essentiellement sur deux pieds, sans prise de risque quant à la vitesse d'exécution ou à la remise en cause de l'équilibre.

Pour d'autres, la maîtrise technique est largement supérieure mais l'engagement personnel, la lisibilité du projet ne sont pas au rendez-vous.

Pour une dernière catégorie enfin, le projet artistique est convaincant servi par un bel engagement de l'interprète, mais la construction, l'écriture, et la maîtrise technique font défaut.

→ Les prestations autour de 15 sur 20

Ce niveau atteste d'une bonne gestion des ressources chorégraphiques. Le mouvement fait l'objet d'un travail spécifique de recherche. La composition fait appel à des procédés d'écriture plus complexes que le développement par juxtaposition du niveau précédent. L'interprétation s'affine. Le candidat développe une certaine personnalité. Le niveau technique se caractérise par une bonne maîtrise de la gestuelle qui présente un bon niveau de difficulté.

→ Les prestations autour de 18 sur 20

Les chorégraphies de ce niveau ont marqué le jury par la qualité gestuelle développée au service d'un projet artistique offrant plusieurs niveaux de lecture. L'interprétation se caractérise par une belle expressivité des candidats, nourrie d'une maîtrise certaine de la motricité spécifique à la danse (élan, suspension, accent, respiration, ondulation, circulation du mouvement dans le corps, utilisation du sol...). L'ensemble dégage poésie, subtilité et originalité.

Conseils aux candidats :

La chorégraphie doit se définir par un début, un développement et une fin clairement identifiables. L'immobilité stricte est nécessaire au début et à la fin de la prestation. L'orientation par rapport au public, en l'occurrence le jury, est à prendre en considération lors de sa prestation.

→ Support sonore

Le jury souligne les efforts des candidats pour caler les supports musicaux de manière à ce qu'ils enclenchent eux-mêmes leur musique et viennent s'installer sur scène pour commencer leur prestation. Le candidat est encouragé à effectuer une recherche musicale, de manière notamment à éviter les supports musicaux trop connus voire rebattus.

En outre, il est important de s'assurer, en arrivant dans la salle d'examen, que la bande son est audible par le jury (placé loin de la source de musique).

En ce qui concerne la durée de la prestation, le jury recommande de veiller à respecter le temps réglementaire. Les prestations étant chronométrées, un dépassement du temps entraîne toujours une pénalisation de la part du jury.

Éléments scénographiques

Les objets, costumes, éléments de décor peuvent enrichir la chorégraphie dans la mesure où ils sont au service du propos et de l'émotion. Malheureusement, dans les prestations observées, l'utilisation des objets ou décors manquait parfois de pertinence. Les effets déguisement et « cache-misère » sont aussi à éviter.

→ Titre

Le jury invite les candidats à donner un titre à leur prestation. Il ne s'agit pas d'expliquer au jury le détail de la construction de la chorégraphie, mais plutôt de l'attirer dans un univers. Ajoutons que le thème en lui-même ne suffit pas à créer une atmosphère poétique. Encore faut-il faire passer le message par le regard, la présence et la scénographie.

→ Le Projet artistique

On a noté cette année une certaine récurrence dans le choix des thèmes (naissance, découverte de la vie, enfermement, libération). On ne saurait trop conseiller aux candidats de faire preuve d'originalité. Il peut être intéressant d'extraire un thème d'une œuvre (plastique, littéraire, musicale, cinématographique) et de le transposer dans la danse, sans pour autant tomber dans l'illustration mimée. Une bonne cohérence du projet artistique permet, dans tous les cas, au candidat de s'appuyer sur des bases solides lors de l'entretien.

La qualité artistique naît du tissage de l'ensemble des paramètres (mouvement, costume, musique, thème...). Une démonstration d'un style de danse ne suffit pas. Un enchaînement géométrique témoigne d'un niveau insuffisant. Ce sont la recherche de formes corporelles et la construction d'un propos qui signent la dimension artistique. Les meilleures chorégraphies ont su associer des variations d'états de corps, la fluidité des mouvements et un traitement subtil du thème.

EPREUVE PHYSIQUE : 1500m

I - Déroulement

L'épreuve se déroule sur une piste couverte de 200 m. Les candidats sont appelés toutes les 20 minutes par groupes de 12 au maximum.

Après le contrôle des identités, ils disposent de 20 minutes au maximum pour s'échauffer avant leur épreuve. Cet échauffement fait partie de l'épreuve; les jurys l'observent.

Chaque candidat est suivi par un jury de deux membres qu'il retrouvera lors de l'entretien.

Les performances réalisées font l'objet d'un double chronométrage et sont inscrites par le jury sur une fiche individuelle qui suivra le candidat pour la partie entretien. Elles sont également communiquées à chacun après l'arrivée.

Pendant la course, le jury annonce au candidat l'entame du dernier tour et son arrivée.

II - Comportements observés

Le niveau est sensiblement équivalent à celui de 2008. La majorité des candidats est correctement préparée. Peu d'entre eux sont tentés de suivre le rythme des meilleurs de chaque série au détriment de leur propre allure. Bon nombre de candidats ont couru munis d'un chronomètre. L'annonce du dernier tour leur a été souvent très utile.

Les notes allant de 0 à 20 sur 20 reflètent une réelle hétérogénéité. Le niveau de prestation s'est concrétisé par une moyenne générale de 10.71 (10.68 pour les filles et de 10.87 pour les garçons).

III - Conseils aux candidats

Il y a 20 minutes entre la remise des dossards et le départ de la course. Cette période d'échauffement est un temps personnel, utilisé à sa guise, par le candidat.

Le concours se déroulant dans une salle couverte au mois de juin, il est conseillé de prévoir une tenue vestimentaire adaptée.

I – Rappels

L'épreuve d'entretien en Education Physique et Sportive au concours de recrutement des professeurs des écoles est définie par l'arrêté du 10 mai 2005.

L'entretien se structure ainsi en deux parties : un exposé du candidat dont le temps ne peut dépasser 10 minutes suivi de questions du jury durant le temps restant.

Des feuilles de brouillon sont mises à la disposition des candidats afin, le cas échéant, d'explicitier graphiquement certaines situations.

II – Champs de questionnement et critères d'évaluation

En amont de la présente session et en référence à la définition de l'épreuve, l'ensemble des membres du jury arrête les champs de questionnement et les connaissances attendues. Une échelle de notation est ainsi établie en fonction de critères d'évaluation précis et validée.

En début de session, l'ensemble des membres du jury harmonise les stratégies de questionnement en référence aux textes officiels, aux connaissances attendues, aux critères d'évaluation et à l'échelle de notation.

Il est également essentiel de rappeler que les membres du jury de la partie entretien sont ceux qui ont observé les prestations physiques des candidats.

Une fois l'exposé du candidat terminé, le premier temps de questionnement invite le candidat, soit à apporter des précisions sur son discours, soit à approfondir sa réflexion au-delà de ce qu'il a déjà pu dire.

Le deuxième temps de questions est destiné à élargir sa réflexion en s'appuyant sur une autre activité physique : peuvent alors être abordés la connaissance des textes et leur mise en application dans le cadre d'une leçon d'Education Physique et Sportive ainsi que les aspects pédagogiques et didactiques de l'enseignement de la discipline à l'école primaire.

III - Comportements observés

Les notes s'étalant de 02 à 20 sur 20 reflètent une réelle hétérogénéité. La moyenne de l'épreuve est de 11.59.

Le jury souligne l'investissement des candidats dans la préparation des exposés. La majorité de ceux-ci présente les attentes définies par l'épreuve. Les candidats s'appuient sur leur pratique personnelle pour proposer un enseignement à l'école primaire en athlétisme ou en activité d'expression en fonction de leur choix de prestation physique. Les bons candidats réalisent des liens pertinents entre leur pratique personnelle, le développement de l'enfant, les différentes disciplines et l'enseignement de l'activité en tenant compte des programmes.

On observe cependant chez la plupart des candidats un certain formatage des exposés. Le candidat se raccroche à des standards (objectifs généraux de l'EPS, définition de l'activité, compétences spécifiques et transversales, programmes) au détriment de la présentation des séances ou des modules.

Les situations présentées par les candidats sont très souvent des situations d'entrée dans l'activité et/ou d'évaluation diagnostique. Les jurys regrettent le manque de situations décrivant la structuration des apprentissages, ou la transformation des comportements de l'élève.

La majorité des candidats surestiment la capacité des enfants à observer leur pairs.

Les concepts développés ont parfois peu de faisabilité sur le terrain. Les liens de l'activité avec les autres disciplines revêtent souvent un caractère formel et artificiel

IV - Conseils aux candidats

Les candidats sont encouragés à être honnêtes par rapport à leur pratique de l'activité : avoir découvert la danse pour la préparation du concours, n'est pas un handicap à priori...

Les exposés étant souvent similaires dans leur construction, le jury conseille aux candidats de personnaliser leur exposé en se détachant des connaissances livresques.

Il est souhaitable que les candidats s'appuient sur leur expérience personnelle (entourage familial, centre aéré, club, école) pour observer, chez l'enfant, la diversité de ses comportements, de ses caractéristiques et de ses capacités, afin de construire des connaissances sur le développement de l'élève (quel est la vitesse de course d'un élève de Grande Section par rapport à celle d'un élève de CM2 ?).

Le jury, cherchant à tester la pertinence des propos, invite le candidat à aborder des idées, des connaissances, des situations qu'il maîtrise plutôt que de vouloir évoquer des concepts parfois confus pour lui qui le déstabiliseront dès les premières questions.